

CHATEAUNEUF



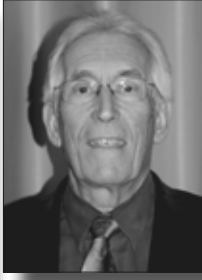
2
0
1
7

BULLETIN MUNICIPAL



*publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73)
directeur de la publication : Henri Carrel
crédit photos : Claude, Izabel, Gilles,
Equipe pédagogique de Châteauneuf, Raphaël Sandraz,
Infographie : GM
imprimé chez "Imprimerie de Savoie", tél : 04 79 71 96 63
en 420 exemplaires
janvier 2017*





Encore une année bien remplie pour votre Conseil Municipal. Les projets réalisés ou en voie d'achèvement montrent bien la vision globale et cohérente que nous avons de la vie communale.

Des équipements importants : après la construction du terrain multi-sports en 2015, cette année aura vu la mise en place de l'aire de jeux enfants, l'esplanade et des toilettes publiques.

Déjà largement utilisés cet automne, ces espaces récréatifs reçoivent l'assentiment des utilisateurs pour l'intégration dans le paysage et leur fonctionnalité.

L'acquisition d'un nouveau tracteur et d'un ensemble d'arrosage tracté et automatique complète ces investissements d'ampleur.

L'entretien du patrimoine est un souci constant : la rénovation de nouveaux tronçons de voies communales, l'entretien de la salle communale : réfection du chauffage et création d'un auvent à l'entrée de la bibliothèque entre autres illustrent parfaitement cet aspect.

La volonté de rendre la vie des habitants plus confortable et plus sûre se traduit par l'achèvement du projet signalétique : numérotation des habitations et dénomination de la voirie. La sécurité de circulation dans nos villages sera améliorée après concertation en Conseil Municipal et réunion publique.

La vision d'avenir se concrétise dans les actions d'économie d'énergie. L'extinction nocturne de l'éclairage public qui sera entièrement finalisée prochainement a reçu un assentiment quasi unanime. L'évaluation de notre PLU et nos décisions montrent notre volonté de penser Châteauneuf dans sa globalité, dans l'espace et dans le temps.

Ces réalisations seraient vaines sans l'amélioration en continu des services à la population. Ceux-ci relèvent entièrement de la coopération intercommunale. Par le Syndicat Scolaire en ce qui concerne l'enseignement mais aussi la restauration scolaire et l'accueil avant et après la classe. Par la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour les actions petite enfance (structure multi-accueil ou relais assistantes maternelles), jeunesse ou personnes âgées : aide à domicile, portage de repas ou coordination des maisons de retraite.

Je réaffirme fortement, contrairement à certains esprits chagrins, qu'il n'y a pas « disparition des communes » « disparition des services en milieu rural ». Ces propos qui relèvent d'incantations erronées ou malveillantes sont totalement faux. C'est bien par l'action conjuguée des communes, des structures intercommunales que nous faisons de notre territoire un lieu où il fait bon résider, travailler et vivre.

Vous trouverez dans ce bulletin les illustrations de ce bien vivre que vos élus entièrement mobilisés mettent en œuvre au service des habitants de Châteauneuf.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une belle année 2017. Qu'elle vous apporte santé et plein épanouissement personnel et familial.

*Le Maire,
Henri CARREL*

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2016

Extrait des délibérations prises par le conseil municipal durant l'année.

Les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public.

Séance du 4 février :

Recrutement adjoint technique pour une durée de 6 mois
Recrutement d'un nouvel agent chargé du service de l'agence postale communale suite à la démission de l'agent en poste.
Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire pour marquer le prix spécial du jury de l'agence touristique départementale reçu pour la mise en place du jardin potager.



Demande de subvention au Conseil Départemental concernant la création de l'aire de jeux enfants et l'esplanade publique.

Demande de subvention exceptionnelle concernant l'accessibilité handicap de l'aire de jeux enfants auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Réserve parlementaire.

Séance du 10 mars

Approbation des comptes de gestion du budget communal et du budget annexe de l'assainissement.

Approbation des comptes administratifs du budget communal et du budget annexé assainissement.



Vote des taux des taxes (taux inchangé)

- .Taxe d'habitation : 6.85%
- .Taxe foncier bâti : 16.17%
- .Taxe foncier non bâti : 67.13%

Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien.

Adoption de l'option accessibilité handicap pour l'aire de jeux

Séance du 02 juin

Attribution de subventions aux associations et participation financière communale au festival Les Sons du Lac.

Séance du 08 septembre

Participation financière exceptionnelle au SIVU assainissement de la Vallée du Gelon
Convention de mutualisation d'une clôture avec Cœur de Savoie : clôture entre la crèche et le terrain de jeux enfants.
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental concernant l'acquisition d'un tracteur.



Séance du 20 octobre

Attribution d'une subvention pour l'organisation d'une classe de découverte : année scolaire 2016/2017 (140 € par élève domicilié à Châteauneuf)

Convention avec le SDIS concernant la mise à disposition d'une surface permettant la création d'un local technique informatique et d'un emplacement en toiture pour la pose d'antenne.

Séance du 1er décembre

Adhésion de la commune au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires (contrat avec le groupement SOFAXIS/CNP retenu par le Centre de Gestion de La Fonction Publique Territoriale)

Subvention de 445 € au projet danse et chorale du RPI.

Institution du régime indemnitaire des agents de la filière administrative.



Bilan de l'évaluation du PLU adopté en 2005. Adoption de l'évaluation conduite en 2016 et décision de ne pas procéder à une révision du PLU.



EVALUATION DU PLU

La Loi ALUR (2014) impose une évaluation des PLU dix ans après leur mise en œuvre.

Le PLU de Châteauneuf a été adopté en 2005. Le travail d'évaluation a eu lieu en 2016. La commune a été aidée par l'Etat (Direction Départementale des Territoires) et par les urbanistes que Métropole Savoie a mis gracieusement à notre disposition.

Nous vous présentons les résultats de cette évaluation au regard des objectifs retenus en 2005 dans le PADD (Plan d'aménagement et de développement Durable).



Un développement démographique modéré

Objectif : 900 habitants en 2020.

Evolution constatée : 580 habitants en 2001,
815 habitants en 2013,
864 hab. en 2016.*

Les 235 habitants supplémentaires représentent une croissance annuelle de 3.14 % (+1.95% en Cœur de Savoie).

Objectif 2002-2020 : construction de 5 logements par an. De 2002 à 2015, 101 logements ont été construits dont 71 logements neufs soit une moyenne de 8 logements par an (un peu moins de 6 logements neufs par an). On constate que le rythme élevé des constructions jusqu'en 2010 tend à décroître nettement.

Renforcer la fonction Centre Bourg de Malta-verne

Une majorité de constructions a été réalisée au

* une évaluation de l'Insee reçue en dec. 2016

niveau du chef-lieu et alentours immédiats. Des équipements ont été créés à la suite de la rénovation de la salle communale : giratoire et sécurisation des routes départementales 202 et 204, création bibliothèque, crèche, terrain multisports, esplanade et aire de jeux enfants.

Une gestion économe de l'espace

La surface moyenne de terrain par logement créé a été de 1137m² (900m² en moyenne en Cœur de Savoie). Aucun logement en habitat intermédiaire n'a été créé dans les zones AU2. Il reste un potentiel de 17 hectares environ disponible en zone U.

La priorité au maintien de l'espace agricole

La protection des zones agricoles afin que les exploitations actuelles et futures disposent d'un outil de travail performant est un objectif qui a été respecté.

Agrandir modérément la zone économique de Rougemond

Peu de constructions réalisées. Une grande partie de cette zone destinée à l'activité économique est disponible.

Préserver le patrimoine bâti naturel et paysager

Objectif atteint.

Potentiel d'urbanisation dans le PLU

Il reste 17 hectares urbanisables en zone U. Le tableau suivant montre le potentiel d'habitants supplémentaires en prenant en compte une estimation de 2.6 habitants par ménage.

Surface moyenne de terrain par logement	Nombre de logements	Nombre d'habitants supplémentaires
1 137 m ² (constat 2001-2013)	150	390
900 m ² (moyenne Cœur de Savoie 2001-2013)	188	488
700 m ² (tendance actuelle Cœur de Savoie)	242	630

Rappel :

Le PLU adopté en 2005, conforme aux préconisations du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Métropole Savoie était bâti sur une projection de 900 habitants en 2020.

Cette évaluation a été validée par délibération du Conseil Municipal le 1er décembre 2016. Compte-tenu de cette évaluation des surfaces urbanisables disponibles et du nombre d'habitants supplémentaires envisageables, le Conseil Municipal a décidé de ne pas entreprendre actuellement de révision du PLU.



BUDGET COMMUNAL

TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE 2016



Matériel	Tracteur + lame	98 522€	Remplacement
	Reprise ancien tracteur	-40 922€	
	Outillage		
	Débroussailleuse	869€	
	Cuve arrosage	2 115€	Remplacement Création
Bâtiments	Eclairage public (1ère phase)		
	Horloges astro	2 793€	Création
	Remplacement LED		Réparation
	Mise en conformité des coffrets	8 817€	Réparation
	Toiture local pêcheurs	4 000€	Réparation
	Chauffage Salle des Fêtes	14 624€	"
	Auvent bibliothèque	4 400€	Création
Urbanisme	Espace aire de jeux		
	de Maltaverne - plateforme	167 000€	Création
	- jeux	56 000€	
	Total subventions (CAF, CD et Réserve Parlementaire)	92 000€	
Réseaux	• Eaux pluviales Boitard	8 688€	Création
	• Extensions diverses	5 769€	"
Patrimoine	• Auvent Stèle Duclos	1 519€	Création
Bâtiment Presbytère	• Peinture	3 608€	Réparation
	• Fenêtres	1 427€	"

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LES HAMEAUX

Le Conseil Municipal
vous invite
à une réunion publique
à la salle communale
le vendredi 10 février à 19h30.
Vos observations seront recueillies
à l'issue de la présentation de
nos propositions.

Une commission travaille sur ce thème depuis quelques mois. Les différents thèmes abordés : vitesse et circulation douce, stationnement sur l'espace public. La première étape a consisté à répertorier toutes les zones à risques. Nous avons également rencontré les responsables des routes départementales pour évaluer les possibilités d'amélioration de ces endroits critiques.

La seconde étape consistera à retenir la solution d'aménagement la plus satisfaisante. N'oublions pas cependant que seules les personnes sont responsables d'elles-mêmes et que quels que soient les aménagements et signalétique, chaque usager doit participer en adoptant le comportement et la conduite appropriés!!

La réunion publique nous permettra d'échanger afin d'entendre vos avis et de mettre en oeuvre les investissements concernés.

SIEG

BILAN 2016

Réalisations :

- un accueil du périscolaire du matin plus tôt sur tous les sites
- un accueil du périscolaire du soir ouvert sur Châteauneuf
- une augmentation des effectifs du personnel d'animation
- des services doublés pour un accueil d'un plus grand nombre d'enfants lors de la restauration
- un fournisseur de repas (API) donnant satisfaction (qualité et quantité)
- un service TAP, toujours gratuit, les jeudis et vendredis, avec des activités attrayantes et adaptées au bien-être des enfants
- des animateurs montant en compétence par des formations professionnelles
- un spectacle de Noël « La souris de Noël »
- de nouveaux ordinateurs dans les classes

- des travaux dans les écoles : réfection des cours (Châteauneuf, Coise et Chamoux Sur Gelon), et sécurisation des portails (Châteauneuf, Villard-Léger), jardinet (Châteauneuf, Coise)

Projets en cours :

- projet éducatif du territoire remis à jour avec une nouvelle dynamique du service périscolaire : groupe de travail composé de parents, d'élus et de la coordinatrice Fanny JAPHET (2 réunions réalisées et d'autres à venir)
- construction d'un bâtiment de restauration et du pôle administratif du SIEGC : fin des travaux fin 2017
- création d'un RPI rassemblant les écoles Villard-Léger et Chamoux sur Gelon : réflexions sur son organisation concrète en cours dans les écoles.

D'autres précisions et informations sur les actions du SIEGC sur son site internet :
www.siegc.fr



VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION SIGNALÉTIQUE

Mise en œuvre de la signalétique de voirie et numérotation des constructions

OBJET DU PROJET : Doter l'ensemble de la voirie desservant la commune d'une dénomination et procéder à la numérotation des bâtiments d'habitat ou de services, afin de rendre plus facile leur «adressage» et le repérage de leur localisation.

Rappel : 2015 a été consacrée au choix des dénominations des voies, qui s'est traduit notamment



par deux séances publiques de présentation du projet et l'ouverture d'une concertation avec la population. Le projet une fois finalisé, a

été adopté par le Conseil Municipal fin 2015.

Numérotage des constructions :

Avec le système retenu dit « métrique », le numéro attribué à chaque adresse correspond à la distance (chiffre arrondi, on n'est pas au mètre près) entre le début de la rue et l'accès principal sur voirie publique de la construction.

L'alternance pair/impair est respectée (sauf quelques lotissements donnant sur une voirie en impasse).

L'avantage de ce système, qui est maintenant courant en zone rurale notamment, est d'être évolutif dans les secteurs où la densité des constructions n'est pas définitive et de permettre facilement d'évaluer la distance de la construction par rapport au début de la voirie, puisqu'elle est «métrique».

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

L'emplacement de chaque panneau de rue après repérage sur plan et vérification sur le terrain, a fait l'objet d'un «piquetage» par l'entreprise « Signaux Girod » retenue par la commune pour les travaux de fourniture et pose des plaques de rue et de numérotation. La fabrication des massifs supports des mâts, puis le montage des plaques de rues sur mât

ou sur mur privé (avec l'accord de son propriétaire), a démarré fin de décembre. La pose des numéros suivra au 1^{er} trimestre 2017.

Il est également prévu la pose en bordure de voirie, de quelques fléchages d'orientation vers les équipements publics de la Commune.

UN NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE :

Parallèlement il a été réalisé un plan des voiries du village, portant leur nouvelle dénomination. Vous pouvez le retrouver et le télécharger sur le site internet de la commune. Ce plan sera posé en remplacement des deux plans, face de l'Eglise et au centre de Maltaverne. Ces plans sont dotés d'un bandeau, destiné à recevoir noms et repérage des entreprises, commerces et professions indépendantes présentes sur la commune.

APPLICATION PRATIQUE DU NOUVEL «ADRESSAGE» :

Lors de la pose des plaques numérotées sur les maisons, qui suivra la pose des plaques de rues, le technicien désigné, Monsieur Gilles Antoine, vérifiera avec chaque propriétaire l'emplacement de la plaque à poser par ses soins. Un courrier de la mairie a été adressé à chaque occupant de bâtiment (habitat ou services) faisant l'objet d'une numérotation, l'informant de sa nouvelle adresse. Au verso de ce document sont indiquées les transmissions à faire auprès des administrations ou gestionnaires de réseaux. La municipalité de son côté adressera un jeu complet de ce nouvel «adressage» aux principales administrations : La Poste, Cadastre, Recette des Finances locales, Gendarmerie, Pompiers, Services des Eaux , etc..

Trois personnalités figurent sur nos plaques de rue:

- Docteur Pierre Duclos : 1805-1851. Médecin au Betton, il est à l'origine de la création de l'établissement hospitalier de Bassens. Bienfaiteur de la commune, il contribua à la création d'une école pour les enfants de Châteauneuf. Il fut syndic (maire) de la commune 1841-1844.

- Famille Castagnery : notables industriels immigrés en Savoie, ils possédaient des mines de fer aux (H)Urtières, bas-fourneaux et martinets sur Argentine. Propriétaires terriens à Châteauneuf dès 1639, ils n'émigrèrent pas à la Révolution et quittèrent la Savoie en 1860 lors du rattachement.

- Jacques Balmain : voir en pages Patrimoine

COMMUNICATION : SITE INTERNET

Le site web officiel de la commune reçoit mensuellement 350 visites environ. Avec sa réalisation nous avons atteint nos objectifs de fonctionnalités et maîtrise d'image de la commune. Régulièrement mis à jour des activités, démarches, et accès aux commerces, artisans, services de santé, administratifs. ... ainsi que d'informations flash. On y trouve également le PLU, son règlement, les compte-rendus du Conseil municipal. Mais le site de Châteauneuf n'est pas systématiquement le plus court chemin pour obtenir de l'information, et cela limite sa fréquentation...

Afin de livrer une information toujours exacte, à vous de nous communiquer vos suggestions, demandes d'ajouts, de rectifications ou de précisions. Nous les étudierons avec attention au sein de notre commission Communication. Son adresse : www.chateauneufsavoie.com



ECLAIRAGE PUBLIC : 1ER BILAN DE L'EXTINCTION

Suite logique des réflexions et études menées depuis le mandat précédent, nous avons procédé à l'extinction partielle des différents hameaux. Elle nous paraît s'imposer pour des motifs de pollution nocturne, de source d'économies mais également pour contraindre à notre petite échelle la consommation d'énergies fossiles ou pas, et de ses nombreuses conséquences sur notre environnement. Le powerpoint de notre réflexion est en ligne sur le site internet.



Aussi, sur décision du conseil municipal, nous avons décidé en juin d'éteindre tous les hameaux de 23h00 à 6h00 du matin. Pour le moment, le chef-lieu est resté éclairé.



NOS ACTIONS À CE JOUR :

Les coffrets en mauvais état ont été changés. Ils sont désormais équipés d'une horloge astronomique à une exception près (les Iles, 3 lampes). Nous avons procédé à un inventaire complet, mis à jour une cartographie de ces luminaires précédemment réalisée. La base de données constituée est renseignée des lampes HS dont la liste est communiquée à l'électricien pour ses interventions. Nous remplaçons au



fur et à mesure les lampes au sodium par des "led". Cette démarche s'inscrit dans la démarche volontariste Tepos portée par Coeur de Savoie.

L'expérimentation de 6 mois touche à sa fin. Le premier bilan est positif tant sur le plan économique que sur le plan social. Nous n'avons rencontré que quelques objections bénignes (3) relatives à des habitudes à remettre en question, ce qui est somme toute compréhensible. Il nous a aussi été demandé de justifier le pourquoi de la différence de traitement entre les hameaux et le centre de Maltaverne...



LE JOUR DE LA NUIT :

Le 8 octobre nous avons participé à cette manifestation nationale. Elle connut un beau succès réunissant plus d'une centaine de personnes. Différentes animations étaient proposées en lien avec les conséquences de l'éclairage nocturne et de ses excès. Conférences sur les vers luisants, rapaces, chauve-souris, initiation à astronomie sous dôme. La bibliothèque proposait des lectures d'histoires aux plus jeunes et le comité des fêtes assurait efficacement l'intendance au moyen de diots, crêpes et boissons. Une rencontre "éclairante" qui ne demande qu'à être reconduite?

Mieux vivre ensemble

et si nous faisons encore un effort?



Les poubelles :

je trie de façon sélective en fonction des conteneurs, je composte les déchets végétaux, je vais à la déchetterie. Je ne jette pas au bord des routes!



Mon chien :

je le tiens en laisse, je ramasse ses déjections, je ne le laisse pas aboyer.

Le bruit :

le soir, le week-end, sur l'espace public (terrain multi-sport, ...) : je baisse le son!



Equipements publics

je les respecte, je signale en mairie les dégradations, un élément hs ou dangereux le cas échéant



Espace routier :

je respecte les vitesses "30" et "50", je contourne les équipements, je stationne sans gêner...



Urbanisme :

je m'informe en mairie, je fais les démarches prévues, j'attends l'avis officiel avant d'entreprendre les travaux.



Brûlage des déchets et végétaux : c'est interdit!

Pour limiter pollution de l'air et nuisances je les porte en déchetterie.

Pour être respecté, respectons les autres

CENTRALES VILLAGEOISES en Cœur de Savoie

Un projet de Centrales Villageoises a vu le jour en Cœur de Savoie en milieu d'année 2016. Après plusieurs mois de travail en petit comité, nous vous informons de l'avancement du projet car la participation citoyenne reste le véritable le moteur de la démarche !

Les nouveautés ?

Le premier projet proposé lors des réunions publiques concerne l'équipement de toits en panneaux photovoltaïques.

DES OBJECTIFS CLAIRS :

- Produire de l'énergie renouvelable,



- Produire localement,
- Investir localement,
- Veiller à l'intégration paysagère des installations,
- Bénéficier de l'effet de levier d'une opération groupée.

Notre groupe « projet », formé d'une douzaine de personnes. Deux groupes se sont formés :

- Un groupe « choix des toitures », chargé du volet technique
- Un groupe « statuts », chargé du volet administratif.

Afin d'appuyer le lancement du projet, une association de préfiguration a été constituée le 09 septembre dernier. Nommée « Centrales Villageoises le Solaret », cette association sert d'appui à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui sera constituée d'ici la fin de l'année pour porter le projet et recueillir les participations au capital.

DES TOITS PRÉSÉLECTIONNÉS :

21 toits ont d'ores et déjà été présélectionnés, représentant une puissance potentielle de 325 kWc. D'ici la fin de l'année 2016, un chiffrage doit être établi et les premières demandes de raccordement doivent être adressées à Enedis.

POUR PARTICIPER ET NOUS CONTACTER :

Retrouvez les actualités de la centrale villageoise sur le site : <http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/lesolaret>

Notre adresse : solaret@centralesvillageoises.fr

Toute l'équipe se mobilisera pour répondre à vos questions ! A bientôt,

Le bureau de l'association Centrales Villageoises
Le Solaret

ÉNERGIE : DIAGNOSTIC GRATUIT DE VOTRE LOGEMENT

- Vous avez des factures d'énergie trop élevées, du mal à chauffer votre logement, des problèmes de moisissures ou d'humidité ?
 - Vous vous sentez en inconfort dans votre logement ?
 - Vous êtes propriétaire occupant ou locataire du parc privé ou social ?
- Vous avez des revenus modestes ?

La communauté de communes Cœur de Savoie met en place un service local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) pour vous aider à améliorer votre confort dans le logement et à faire des économies d'énergies.

Comment ça marche ?

- Ce service est totalement GRATUIT
- Contactez-nous par téléphone 0479753215 ou par mail : marlene.foriel@cc.coeurdesavoie.fr
- Un rendez-vous est proposé,
- Un chargé de visite vous rend une 1ère visite qui permet d'établir un diagnostic de votre situation
- Une 2ème visite est prévue pour installer du matériel gratuitement (mousseurs, ampoules, bas de portes), vous orienter vers d'autres aides (aides à la rénovation, tarifs sociaux...) et vous conseiller sur les éco-gestes.

LA PAGE DES ENFANTS

AU THÉÂTRE...

Un spectacle au Dôme, à Albertville

Chaque année, tous les élèves de notre école assistent à un spectacle dans une vraie grande salle de théâtre de Chambéry ou d'Albertville. Ce 1er décembre, nous sont allés voir le premier long film d'animation de l'histoire, intitulé « Les aventures du prince Ahmed ».



Il a été créé par Lotte Reiniger, une réalisatrice allemande, en 1926, sur la base d'un conte des « Mille et une nuits » puis fut restauré et colorisé en 1999. La technique consistait à photographier des silhouettes noires pour donner l'illusion du mouvement.

Un petit problème¹ de mathématiques pour vous : il a fallu 24 photos de silhouettes par seconde pour le réaliser. A votre avis, combien de photos ont été prises, sachant que ce film dure 1H05 ? Et maintenant, devinez combien de silhouettes ont été réalisées... Cent ? mille ? Dix-mille ? Non... 300 000 !!

Les enseignants ont choisi ce spectacle pour développer notre culture artistique et notre concentration. Il fallait en effet être particulièrement attentifs pour ne pas se perdre dans l'histoire et ses personnages. Nos professeurs voulaient également que l'on découvre cette technique ancienne des silhouet-

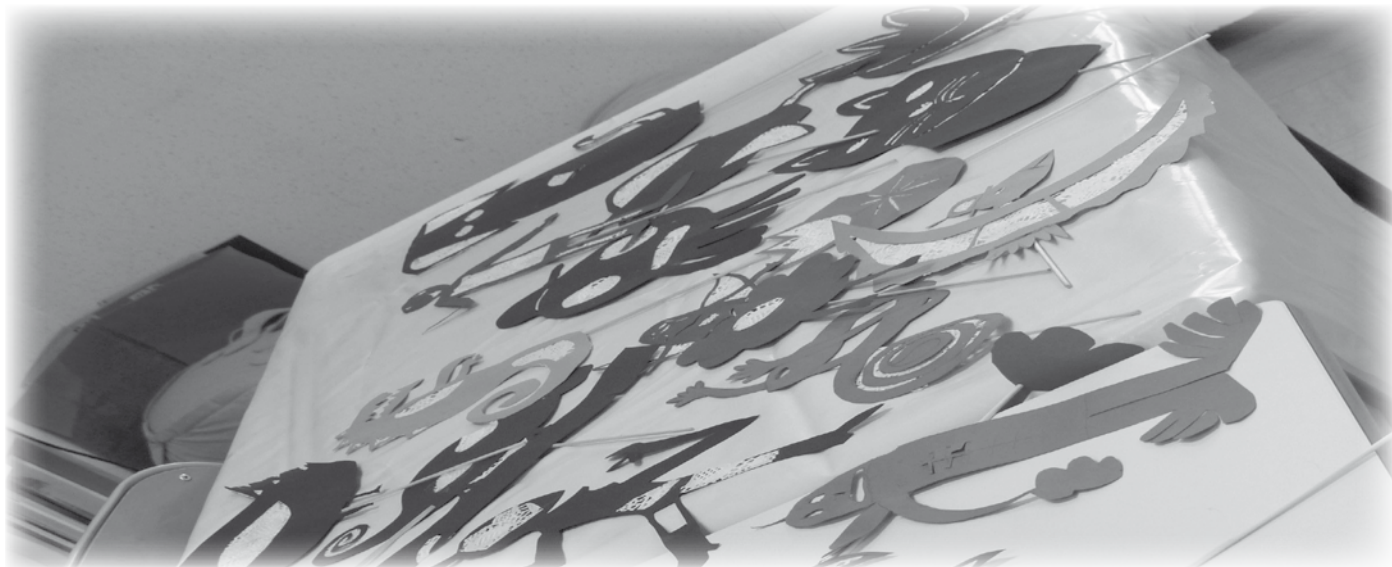


tes découpées très finement, ainsi qu'une nouvelle musique qui s'accordait très bien avec le film. Les deux musiciens sur scène accompagnaient en direct toutes les actions avec leur synthétiseur, leur piano et leur contrebasse.

Aucun dialogue ne pouvait nous aider à comprendre l'histoire, seuls des intertitres en allemand et en français nous donnaient quelques indices. Nous nous sommes demandés si les enfants de cette époque-là étaient plus concentrés, si la compréhension était plus facile pour eux parce qu'ils avaient davantage l'habitude de bien observer, sans les dialogues.

Saviez-vous qu'Aladin était un personnage des « Contes des mille et une nuits » et que ces contes étaient supposés avoir permis à Shéhérazade de repousser sa condamnation à mort en racontant un nouvel épisode chaque nuit au sultan de Perse, son mari, qui voulait la tuer au petit matin ? Il était tellement captivé par ces contes, qu'il aurait fini par abandonner son projet de meurtre.

Certains d'entre nous ont bien apprécié cette représentation et d'autres moins. Nous avons tous admiré la technique mais quelques enfants ont trouvé le film un peu soporifique, sans doute à cause de l'absence de dialogues. La musique, parfois surpre-



nante et pas toujours mélodieuse, nous a par contre bien aidés à suivre l'action et à mieux percevoir les sentiments. Elle remplaçait parfois ainsi les paroles.

Nous avons également parlé, en revenant d'Albertville, de l'attitude irrespectueuse et bruyante de certains enfants envers les autres spectateurs, en gênant leur concentration par leurs bavardages. Cela

nous montre bien l'importance du silence nécessaire pendant les spectacles.

1 - Solution du problème :
93 600 photographies de silhouettes!

Les élèves de CM2



AU BORD DU LAC...



Rempoissonnement du lac

Sortie du 25 novembre



Remise à l'eau concertée



Même pour les poissons, ça boucheonne!



Déchargement et transbordement



Un selfish et à l'eau



← Tanche de 1,5kg environ



SYNDICAT DES EAUX "SIAE de CHAMOUX"

QUELQUES CHIFFRES (2015)

Le syndicat créé en 1931 distribue l'eau potable sur 17 communes à 4906 abonnés soit un peu plus de 10.000 habitants. La distribution est assurée par un réseau de 191 km comportant 13 réservoirs.

La ressource est assurée par 11 captages. Les captages de Cayan et Montplan sur la commune de Fréterive assurent 75% de la production. La ressource annuelle est d'environ 1.000.000m³ pour 500.000m³ vendus. Ces chiffres ont évolué en 2016 avec l'intégration de la commune de Fréterive dans le syndicat.

Le rendement du réseau (volume vendu divisé par le volume prélevé) est de 49% en 2015. Il était de 41% en 2014 année pluvieuse avec une ressource en hausse et une consommation en baisse.

Ce rendement est mauvais et le syndicat encourt une pénalité financière importante par l'Agence de l'eau qui surveille ces paramètres. La mauvaise performance est due pour moitié à l'absence de régulation, faute d'équipements adaptés, et à la vétusté d'une partie du réseau, ce qui entraîne des fuites estimées à 7,72 m³/jour/km.

Année	Longueur renouvelée
2011	1,688 km
2012	0,705 km
2013	2,061 km
2014	2,980 km
2015	0,448 km

Le taux de renouvellement moyen des canalisations, sur 5 ans, a été de 0,93%.

Pour maintenir le réseau en état il faudrait un taux de 1,5% au minimum soit 2,85 km par an.

Pour remédier à cette situation et remettre à niveau l'ensemble des installations il a été décidé un important programme pluriannuel de travaux dont l'objectif est d'atteindre un rendement de 70% à l'horizon 2021. Les travaux sont synthétisés dans un tableau disponible sur internet.

L'ensemble de ces paramètres est détaillé dans le « Rapport Prix, Qualité, Service » établi chaque année, et consultable en mairie.

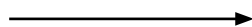
PROGRAMME D'ACTIONS, CHIFFRAGE ET FINANCEMENTS											
N°	Actions	Coûts	Lignes renouvelées	Objectifs	Financement	Années					
						2016	2017	2018	2019	2020	2021
1	Réservoir RD + Régulation	1,3 ME		Év. 180 000 m ³ d'économie d'eau soit +12 % de rendement	Subvention (admix à 40%) et emprunt						
	Réfection tuyauterie, régulation et régulation dans les séparateurs	Total: 152 KE									
	2a	Préar - Alton Montgrignon - Alton Chafieu - Villard Léger Tournabou - Villard Léger Montendry	20 KE 20 KE 40 KE 10 KE 5 KE		économie de 40 000 m ³ soit +4% de rendement	Subvention + auto financement					
2b	La Maison - Fréterive La Villard - Fréterive La Plinière - Fréterive Les Moulins - Fréterive	12 KE 10 KE 10 KE 20 KE		régulation + régulation	Subvention + auto financement						
	3a	Réfection réseau Villard Prie - St Pierre de Soucy	300 KE	1,5 Km 15 bchs	économie de 18 000 m ³ soit +2% de rendement	Subvention + auto financement					
3b	Réfection réseau Collin Tadevel - Châteauneuf	150 KE	1,2 Km 16 bchs	Économie de 15 à 18 000 m ³ soit environ +2% de rendement	Subvention + auto financement						
	3c	Réfection réseau Les Bernes - Chamoux sur Gelin	450 KE	2,7 Km 20 bchs	économie de 30 000 m ³ soit +4% de rendement	Subvention + auto financement					
	3d	Réfection réseau Villard Léger	400 KE	1,8 Km	économie de 40 000 m ³ soit +5% de rendement	Subvention + auto financement					
	3e	Réfection réseau Le Bugnon - Colbe	60 KE	400 ml 5 bchs	Régulation point noir	Subvention + auto financement					
3f	Réfection réseau Maille Cimatière - Colbe	150 KE	300 ml 16 bchs	Régulation point noir	Subvention + auto financement						
	4a	Réfection réseau Chef Lies - Chamoussel	100 KE		Point noir identifié, attente des travaux communaux	Subvention + auto financement					
4b	Réfection réseau Le Puits - Colbe	200 KE	500 ml 50 bchs	Point noir identifié, attente des travaux communaux	Subvention + auto financement						
	4c	Réfection réseau Chef Lies - Chamoux sur Gelin	400 KE	1,3 Km 50 bchs	Point noir identifié, attente des travaux communaux	Subvention + auto financement					
	4d	Réfection réseau Les Danzeiges - St Pierre de Soucy	300 KE		Point noir identifié, attente des travaux communaux	Subvention + auto financement					
5a	Maille Cayan-Rafoux	30 KE			Subvention + auto financement						
	5b	Réfection aduction et distribution au Parc Royal	300 KE	300 ml		Subvention emprunt					
	5c	Maille Villard Léger - Villard Duer - Belton Beltonet	350 KE		Par Villard Duer 1,5 Km Par Belton Beltonet 600 ml	Subvention + auto financement					
	5d	Maille Font Bete - La Trinte	60 KE			Subvention + auto financement					
6	Fermetures de protection Montgrignon, Montendry, Montplan et Champlévent	240 KE			Subvention + auto financement						

Objectif Rendement: général
2017: 50 %
2018: 53 %
2019: 56 %
2020: 67 %
2021: 70 %

INFO - SERVICES

MAIRIE DE CHÂTEAUNEUF :

Horaires d'ouverture du secrétariat



lundi	8h30-12h	14h-17h
mardi		16h-19h
jeudi		14h-17h
vendredi		14h-18h

Permanences du maire :

aux horaires d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

Téléphone : 04 79 28 84 16

Mail : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

COMCOM COEUR DE SAVOIE :

Antenne de Chamoux sur Gelon

Tel : 04 79 44 25 28 / Fax : 04 79 44 29 94

Lundi, mardi, jeudi : 10h-12h / 16h-17h30

Mercredi et vendredi : 9h-12h

www.coeurdesavoie.fr

Relais d'Assistance Maternelle

Le Chamoyard, 263, rue de l'Arclusaz

73390 - Chamoux s/ Gelon

Tel : 04 79 25 91 36

www.cc-gelon-coisin.com

Espace Cantonal Jeunesse

Rue des Ecoles à 73390 - Chamoux s/Gelon

Tel / Fax : 04 79 44 24 13

Du mardi au samedi sur RDV

www.cc-gelon-coisin.com

Syndicat Intercommunal des Ecoles du Gelon Coisin (SIEGC)

Rue des Ecoles à 73390 - Chamoux s/Gelon

Tél. : 04 79 44 24 13 / Fax : 04 79 44 29 94

mail : ecj@cc-gelon-coisin.com

site : www.cc-gelon-coisin.com

Crèche - Halte Garderie (Struct. multi accueil)

Tel : 04 79 25 71 45 / multiaccueil@cc-gelon-coisin.com

du lundi au vendredi : 7h30-18h30



SOCIAL :

Centre Polyvalent d'Action Sociale

«Le Chamoyard» - 73390-Chamoux-sur-Gelon - Tel : 04 79 44 53 55/fax : 04 79 44 26 51 Secrétariat : Christelle Gaudin

Ouvert au public : lundi matin, mardi et vendredi - sur rdv

- **Assistante sociale (Sabine Magnin, Pauline Even)** : sur rdv, mardi et vendredi

- **Puéricultrice (Virginie Ravix)** : mardi matin (9h30-12h), sans rdv

- **Consultations nourissons** : 1er ou 2ème jeudi du mois : 9h00-12h00

- **Permanence CPAM** : vendredi de 11h à 12h

- **Allocations familiales** : CPAS St Pierre d'Albigny : lundi 14h à 16h

CPAS Montmélian : jeudi 9h à 12h

CPAS La Rochette : jeudi 13h30 à 16h

- **RSA** : rdv au 0810 25 73 10 (CAF) ou 09 69 36 87 00 (MSA)

- **Conseillère économie sociale et familiale (Mme Langrée)**

prendre rdv (04 79 96 62 63 (répondeur))

- **Mission Emploi Entreprises** : mardi et jeudi de 9h à 12h, tél : 07 78 41 22 40

- **Sage-femme (Patricia Deboevere)** : tél : 06 10 66 76 89

- **Médecin PLI/EJF (Gaëlle Séné)** : tél : 04 79 44 23 00

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

Rue des Ecoles à Chamoux, tél : 04 79 36 40 51, ouvert : lundi : 8h30-12h et 13h30-17h

mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-17h

CLIC : Un service pour les personnes âgées (Centre Local d'Information et de Coordination),

Territoire de développement social de la Combe de Savoie, Immeuble "le Comte Rouge", 300, avenue de Savoie, 73800

MONTMELIAN, tél. 04.79.44.23.00, Permanence le mercredi : 8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30



Châteauneuf Savoie

A

B

Légende

Autoroute	Bâtiments Publics	Mairie	Salle Communale
Voies Départementales	Zones urbanisées	Église	Service technique
Voies communales	Zone d'activités	École	WC public
Chemins	Zones boisées	Structure multi accueil	Monument aux morts
Ruisseau		Bibliothèque	Stations services
Rivière		Agence postale	Croix
Limites communales	Cimetière		

Superficie de la commune : 699 ha



C

Centre village

Chef-lieu Maltaverne



Liste des voies

- Ancienne Poste (Passage de l')
- Arclusaz (Route de l')
- Bac (Passage du)
- Balmain (Rue Jacques)
- Bataillin (Chemin de)
- Boisson (Route du)
- Boitard (Route du)
- Castagnery (Impasse des)
- Chante-Grue (Impasse de)
- Chêne (Route du)
- Coise (Route de)
- Coisin (Chemin du)
- Colovron (Route de)
- Coteau de Maltaverne (Impasse de)



C4	Crouze (Impasse de la)	C4	Hauteville (Route d')	C5-D5-D4	Rotherens (Route de)	D2-D3
C3-C4	Curamachon (Chemin de)	D4	Jardins (Impasse des)	C4	Rougemont (Chemin de)	F2
B3	Cure (Chemin de la)	B3	Juliancin (Chemin de)	B3-B4-C3	Royale (Route)	C3-C4
C4	Curiaz (Route de la)	B3-C3	Lac (Chemin du)	A3	Saubaudia (Impasse de la)	B4
C4	Dérouts (Route des)	A3-A2-B2-B3	Les Îles (Lieu-dit)	C1	Saint-Réal (Chemin de)	B3
D2	Église (Place de l')	B3	Maladière (Route de la)	D3-E3-E2-F2	Soriau (Impasse du)	D4
C3-C2-D2	Espace Docteur Duclos	C3	Maltaverne (Rue de)	C4	Source du Coisin (Chemin de la)	C4
C3	Étang (Impasse de l')	C4	Mercières (Route des)	A4-A3-B3	Tardevel (Route de)	A4-B4
D1-D2	Étang (Route de l')	B4-C4	Mollard (Chemin du)	C3-D3-D2	Tavaux (Route des)	C4
B3-C3	Freydière (Route de)	C5-C4-D4	Mûriers (Place des)	B3	Tour (Chemin de la)	A2
A5-B4-C4	Fruitière (Rue de la)	C3-C4	Pachut (Rue du)	C4	Versannes (Impasse des)	F3
B5	Gelon (Impasse du petit)	F3	Pattaz (Route de)	D4-E4-E3-F3	Villaret (Route du)	B3
F4-F3-F2	Grand Arc (Rue du)	D4	Perrières (Impasse des)	C4		
D4	Granier (Chemin de)	C5	Poncins (Rue des)	C4		

SANTÉ :

Médecins généralistes

Dr Uhl, Krotoff, Fournier : à Coise
Tel : 04 79 69 18 46

Dr Helminiak Carine : à Chamoux
Tel : 04 79 44 01 81

Dr Déglise : dentiste à Chamousset
Tel : 04 79 36 46 22

Pharmacie

Mme Ollinet à Chamoux-sur-Gelon
Tel : 04 79 36 47 75
lundi au vendredi : 9h-12h/14h30-19h
le samedi : 9h-12h30

Infirmières

Cabinet ARC et GELON
167, rue des Ecoles
Chamoux - lundi - samedi : 8h00 à 9h30
Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet Berlioz & Brunier
rue de la mairie, 73 800 Coise St Jean
soins à domicile, au cabinet sans rdv :
le samedi de 8h à 9h, du lundi - ven-
dredi : 8h30-9h et sur rdv le soir
Tél : 06.01.07.54.90

Acupuncteur :
Bernault - Chamoux : 06 15 22 04 69

Neuropsychologue :

Villiermet - Chamoux- : 06 13 90 10 13

Ostéopathe :

Marrilliet - Chamoux : 06 52 24 83 70

Orthophoniste :

Arlaud - Chamoux : 07 82 44 10 09

Kinésithérapeute :

Vallet-Maupas - Chamoux : 04 79 28 52 28

Sage-femme :

Patricia Deboevere - Chamoux-
06 10 66 76 89

SERVICES ET ADMINISTRATIONS :

Centre des finances publiques de La Rochette

Tel : 04 79 25 52 60

Déchetteries :

- Chamoux

Tel : 04 79 36 41 06
du mardi, jeudi: 14h - 18h (jq 19h en été)
samedi 9h 12h, 14h - 18h (jq 19h en été)

- St-Pierre d'Albigny

Sous la gare/tél. : 04.79.28.65.98
lundi : 9h - 12h et 14h - 17h
mardi à vendredi : 14h - 17h
samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Syndicat des eaux de Chamoux

«La Servaz» à Chamoux-sur-Gelon
Tel : 04 79 36 40 11
Fax : 04 79 44 26 37

SIVU Assainissement

rue des Ecoles à Chamoux sur Gelon
Tél : 04 79 25 21 02, le jeudi de 14h à 18h

Conciliateur de justice

Maison de la Justice et du Droit, 28, place du Forum,
73 000 - Chambéry le Haut.
Pour prendre contact : 04 79 72 38 37.

Ecoles :

Coise-St-Jean-Pied-Gauth. tél. 04 79 28 86 90
Châteauneuf tél. 04 79 28 85 20

Transports :

- SNCF : www.ter-sncf.com (Rhône-Alpes) ou tél : 35 35
Gare de St-Pierre d'Albigny, Montmélian &
"Point d'arrêt" à Chamousset
- mobisavoie.fr : le site mobilité du Conseil Général

La Poste :

- APC de CHATEAUNEUF

tél : 04 79 25 69 17
Lundi : 14h - 16h
mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h,
départ du courrier : 14h30
fermé le samedi.

- APC de COISE

tél : 04 79 75 10 76
du lundi au vendredi, le matin : 10h à 12h,
l'après-midi de 14h00 à 16h30,
fermé le mercredi ap-midi et le samedi.

Poste de CHAMOIX

tél : 04 79 36 40 48
du lundi au vendredi, l'après-midi de 13h30 à 17h,
le samedi de 8h30 à 12h



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

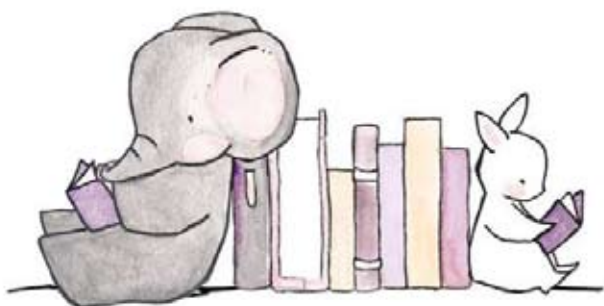
Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2017 pleine de belles lectures !

Nos horaires :

Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.

Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.

Fermeture : mi juillet – mi août



Rappel des animations mises en œuvre en 2016 :

Pour les adultes :

Echanges et moment de partage entre lecteurs : dans le cadre du prix Rosine Perrier le 3 Juin (lauréat de ce prix : Déborah Lévy-Bertherat pour son roman « Les fiancés »)

Pour les petits :

- Une série d'animations a été mise en place autour de l'album de Marine Rivoal « Cui Cui » (album offert aux bébés nés en 2015 dans le cadre de l'opération « 1ères pages » :

- Samedi 17 septembre à partir de 10h : l'animation « cacophonie chez les cacatoès » a été présentée aux enfants et à leurs parents.

- Mardi 20 septembre l'auteur illustrateur Marine Rivoal a rencontré ses petits lecteurs le matin à la bibliothèque et a animé des ateliers d'illustrations avec les enfants de l'école (de Châteauneuf) l'après-midi. Enfin, l'animation « cacophonie chez les cacatoès » a été présentée en fin de journée, dans le cadre des animations de la bibliothèque. Une très belle journée vraiment appréciée.

- Jeudi 22 et vendredi 23 septembre, les enfants et leurs assistantes maternelles du RAM de Chamoux ont pu découvrir ce spectacle dans le cadre des animations mensuelles de la bibliothèque.

- La bibliothèque a également participé à la ma-

nifestation du "Jour de la Nuit" qui a eu lieu le 8 Octobre (lecture de contes – tables thématiques : livres sur les oiseaux de nuit et sur les constellations)

- Plusieurs soirées pyjama ont été proposées aux enfants de 0 à 7 ans :

."Drôles d'œufs" le 19/01 ((Raconte tapis),

."Neige" - « A la maison » - « L'œuf d'Hérisson»

."Les fées jalouses" le 09/02 ((Kamishibai)

."Soleil, lune, vent" le 12/04 (Raconte tapis)

."Bascule" le 14/06 (Raconte tapis).

La crèche et les assistantes maternelles ont été accueillies une fois par mois.

Pour les élèves :

Accueil des classes le jeudi de 13h30 à 15h avec les enseignants. A cette occasion, les élèves empruntent un livre puis un moment est consacré à la lecture d'un conte ou de poèmes.

Actions à venir :

En 2017, nous reconduirons toutes les actions culturelles organisées en 2016 :

Nous pouvons déjà vous communiquer les soirées pyjama (à 17h15) programmées pour les prochains mois :

« La souris qui cherchait un mari » le 07/03

« La chenille qui fait des trous » le 13/06

Nb : nous avons changé l'horaire des soirées pyjama à la demande de certains parents. Si cette animation ne rencontre pas davantage de public, nous ne la reconduirons pas à la rentrée 2017.

Nous allons installer trois « **boîtes à livres** » sur la commune : à la poste, sous l'abri bus au centre du chef-lieu et près des jeux d'enfants. Le principe des boîtes à livres est le suivant : prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez. C'est gratuit, direct et sans intermédiaire. Ce principe de gratuité et d'échange est basé sur le civisme et le partage.





La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année encore d'acheter un nombre important d'ouvrages (adultes et jeunes). Vous pouvez consulter la liste de nos derniers achats sur le site internet de la commune (<http://www.chateaufsavoie.com>)

De plus nous réservons des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque Départementale.

Nous tenons à remercier vivement Monique Herres qui a donné de son temps et de son énergie pour la bonne marche de la bibliothèque pendant 9 ans !!

Le nombre de lecteurs en hausse est un encouragement pour nous, les bénévoles, et nous souhaitons convaincre toujours plus d'habitants que la lecture est une activité majeure dans l'épanouissement de chacun.

Tel : 04 79 71 34 62 / @ : biblio-chateaufsavoie@orange.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LE MARCHÉ DE NOËL



Pour la seconde année, le marché de Noël revenait... sous un beau soleil et un peu de fraîcheur.

Longtemps proposé un soir d'après école à la salle polyvalente de Coise, il se veut un rendez-vous de l'association à Châteaufsavoie.

Au programme atelier maquillage, contes de Noël, distribution des sapins et de chocolats de Noël préalablement commandés mais aussi un marché de terroir local enrichi par le stand des "Petites Mains", cet atelier où les mamans confectionnent des décorations de Noël !



Ce marché de Noël était sonorisé avec bonheur par le chant des élèves de MAT 3 de l'école de Coise, et de l'ensemble des classes de l'école de Châteaufsavoie !

Une belle ambiance autour de boissons chaudes et d'une nouveauté : « un repas campagnard polenta-diots » à emporter ou à déguster sur place sous un chapiteau.



Un clin d'oeil pour le développement durable par l'utilisation de gobelets plastiques écoréutilisables. Mais ce n'est pas tout : ont été inaugurés la première "bourse aux jouets", idée portée par 2 mamans très impliquées, et un espace gratuit de jeux en bois, confectionnées par 5 papas bénévoles pendant de nombreux WE.

Le bilan ? Une vraie réussite avec une fréquentation dense en matinée, plus douce en après-midi et des exposants et participants heureux, des bénévoles et parents aussi !



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- la commande de portions de choucroute agrémentée d'une bouteille de bière blanche championne du monde, dès janvier, par le biais des cahiers et des boîtes aux lettres ;
- le loto programmé au 25 mars, 20h, à la salle polyvalente de Coise
- la fête de l'été des écoles, le 17 juin en journée à Villard-d'Héry avec vente de pains, pizzas, tartes et des jeux pour les familles et les enfants.

- Des remerciements de la part de l'APE :
Merci aux enseignants d'avoir joué le jeu et soutenu ainsi l'engagement des bénévoles.
- Un merci particulier aux trois communes support qui appuient et facilitent la logistique et l'organisation de cet événement !
- Merci aussi au club de BMX de Châteauneuf et au comité des fêtes de Bonvillaret pour le prêt gratuit des chapiteaux, pour le plus grand bonheur de tous les enfants !

Une animation pour mai est en réflexion. Elle pourrait être agrémentée d'une brocante, mais rien d'arrêté pour l'heure...



EXPÉDITION ULTIMA PATAGONIA 2017



Samedi soir Châteauneuf se mit à l'heure de la Patagonie chilienne, une région peu propice au tourisme située près de l'Océan Pacifique. Il s'agissait des îlots Madre de Dios et Diego de Almagro. Région ventée, arrosée (très) abondamment

et difficile d'accès. José Mulot allait nous en faire connaître les "mérites"... Devant un public attentif composé d'auditeurs curieux mais également d'enfants accompagnés, le guide conférencier spéléologue nous faisait partager la beauté des paysages et reliefs karstiques, leurs singularités, nous initiait au monde des cavités qui servirent un temps d'abris à des pêcheurs nomades, aux eaux souterraines...

Un auditoire attentif au respect de cet environnement encore sauvage questionnait tour à tour l'intervenant. Celui-ci donnait toutes garanties, insistant sur l'aspect scientifique de l'expédition, le sérieux de l'équipe, sa capacité à réaliser des prélèvements et des observations transmissibles à la communauté scientifique dans son ensemble.

Enfin l'expédition participe à la constitution du dossier de classement de cet endroit au Patrimoine

de l'Humanité (Unesco). Coordinateur scolaire de l'association "Centre Terre" José Mulot sera également le lien entre son groupe d'aventuriers et les écoliers de Châteauneuf lors du prochain périple (du 8 janvier au 7 mars 2017).



VIE DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ D'ANIMATION

Nous voilà en 2017, l'heure de vous souhaiter une joyeuse année de la part du Comité d'Animation de Châteauneuf.

Si l'on parle de bonne année, c'est qu'une autre s'achève, qui avait commencé pour le comité en mars, avec une vente de diots cuits au marc et de polenta cuite au chaudron. Puis à l'approche des beaux jours, début avril, les failles nous ont rassemblé autour d'un immense brasier où il faisait bon se réchauffer, en ce début de printemps.

Certains prenaient des forces en dégustant les diots et les bugnes cuisinés par l'équipe de bénévoles, tandis que les enfants participaient à un lâcher de lanternes dans le ciel castelneuvois.

Le 20 août, vous étiez nombreux à venir dans la cour de l'école pour le repas de la fête du village. Après l'apéritif offert par la mairie, toute l'équipe du comité s'affairait à servir un copieux repas sous le chapiteau. La soirée était belle, et les valse firent tourner les couples, tandis que les rocks endiablés emmenèrent les plus téméraires jusque tard dans la nuit !

Le programme pour 2017 est déjà établi, avec :

Vente de diots polenta le 26 février

Les Failles le 8 avril

Repas dansant le 19 août

CHORALE LES CASTELS NEUVES VOIX

Cette année, la chorale des "Castels Neuves Voix" a connu quelques changements.

Suite à la démission de J. Claude DUGAVE, qui



dirigeait le groupe depuis de nombreuses années, et à une période intérimaire assurée par Jacques JOSSA, l'ensemble vocal est maintenant dirigé par M. Thérèse THADOME. C'est toujours dans une ambiance détendue mais non moins sérieuse que se déroulent tous les mardis soirs au rez-de-chaussée de la salle polyvalente les répétitions.

De nouveaux chanteurs nous ont rejoints cette année et nous comptons actuellement 26 participants.

Cette année nous avons partagé un moment convivial avec les anciens du village lors de leur repas annuel du 30 avril. Le 12 juin c'est avec les pensionnaires de l'hôpital de Montmélian que nous avons passé un après-midi divertissant. Nous avons eu également le plaisir d'apporter notre modeste contribution à la cérémonie du 11 novembre.

Actuellement quelques projets sont en cours pour 2017. Toutes les personnes intéressées à se joindre à nous, peuvent sans engagement de leur part, assister à une répétition et s'en faire leur propre idée.

Renseignements : Joëlle PERONI
04.79.28.83.08

VU D'ICI : LES SONS DU LAC



Après une belle édition 2016 du festival des Sons du lac, l'association VU D'ICI concocte la 10ème édition les 6, 7 et 8 juillet prochain... de belles surprises vous y attendent avec une programmation tout public, des ateliers participatifs, une décoration originale...un cocktail détonant pour fêter tous ensemble 10 années de votre fidélité, de vos encouragements et de votre soutien à nos côtés !

Pour cet Hiver, 10 spectacles chez l'habitant

avec la 4^{ème} édition de BIENVENUE CHEZ TON VOISIN qui se dérouleront sur le territoire Coeur de Savoie du 14 janvier au 11 mars et notre traditionnel soirée LE PRINTEMPS DES SONS DU LAC à Saint Pierre d'Albigny en Avril prochain !

Nous vous présentons pour cette nouvelle année tous nos meilleurs voeux !

Pour plus d'infos : www.lessonsdulac.com

Pour plus de renseignements : 06 87 85 23 13

SOCIÉTÉ DE CHASSE



Association LOISIRS ET PECHE



Les personnes intéressés par l'association Loisir et Pêche sont les bienvenues. Contacter la mairie ou le site internet de la mairie pour joindre l'association

Le lac est ouvert toute l'année. Il a fait l'objet d'un repoissonnement cette année de 2 tonnes de poissons pour toute les pêches.

L'ACCA compte 30 adhérents. Malheureusement nous avons perdu un très bon chasseur, Fernando Sanches, membre du bureau disparu tragiquement à la mi-saison de chasse. Le Président et les chasseurs renouvellent leurs sincères condoléances à sa famille.

Pour une meilleure répartition des bracelets, les chasseurs sont répartis en 3 équipes. Cette année, un cerf a été tué par José Dias et la venaison a été répartie entre tous les chasseurs.

Pour les chevreuils, le résultat semble plutôt convenable. Par contre, aucun sanglier n'a été tué à ce jour.

Le Président de l'ACCA présente ses bons vœux à tous les chasseurs pour 2017.

Gilbert Pépin, président

REMERCIEMENTS

Après plusieurs décennies au service de ses patients le Dr Bermond a cessé son activité. La commune tient à souligner son engagement

professionnel qui a marqué notre territoire et lui souhaite une agréable retraite.



CÉRÉMONIE DES VOEUX 2017



PATRIMOINE : LE CLOCHETON DE LA VIEILLE POSTE



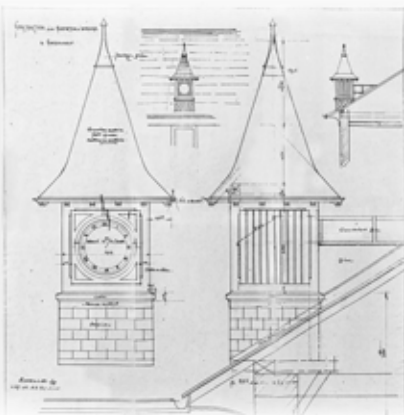
Il s'agit d'un bâtiment situé au centre de Maltaverne en retrait de la D202, face à la boulangerie, aujourd'hui réhabilité en logements OPAC.

Retour en 1922 :

Par un courrier en date du 20 avril, retrouvé aux archives, le Directeur des « Postes, Télégraphe et Téléphone » de Savoie fait état de la visite du bureau de poste de Châteauneuf accompagné par le Maire Sulpice. Une lettre similaire sera adressée au Conseil Général. Une liste dressée des dysfonctionnements du bâtiment et des travaux nécessaires pour rétablir la salubrité des locaux. Elle est éloquent. Elle fait état de la présence d'humidité, la nécessité de pratiquer des aérations, de créer un double-plancher, de pourvoir à l'installation d'un poêle dans le bureau, et « de blanchir les différentes pièces ». Les travaux sont dits urgents, d'une nécessité incontestable. Ils reçoivent l'assentiment de M le Maire. Celui-ci promet de présenter le projet à son Conseil pour délibération.

Parallèlement existe le projet de la construction d'un clocheton d'horloge : l'idée de sa construction devait être en gestation depuis quelques temps puisque nous sommes en présence d'un plan établi à Chambéry en date du 23 octobre 1921. Nous en prenons connaissance par une lettre dactylographiée datée du 18 mai 1922, de Mme Félicité Chaumontel, vve de Joseph Balmain. Elle expose sa requête auprès de M. le maire : il s'agit de faire édifier un clocheton d'horloge au-dessus du bâtiment des Postes de Châteauneuf « En souvenir de mon fils Jacques Balmain, tué à l'ennemi, je viens vous faire l'offre de concourir aux dépenses que va nécessiter cette construction ».

Les deux devis sont archivés:



Le premier provient de l'architecte Amédée Bugnard, domicilié à Albertville. Il décrit les travaux de modernisation du local postal. Sont établis devis et cahier des charges. Son courrier en date du 3 juin 1922 évalue les travaux à 2 583,97 fr.

C'est l'architecte Victor Denarié de Chambéry qui rédige le second devis. Il s'élève à 3 000 fr. Il correspond à la charpente destinée à accueillir l'horloge.

La décision :

Le 11 juin 1922 à 15 heures se tient le Conseil. La séance à lieu un dimanche, jour courant de réunion à cette époque. Le maire Sulpice expose la proposition de Mme Félicité Chaumontel qui souhaite concourir à la construction du clocheton de manière à ce que la dépense de la commune soit de 2 500 fr. maximum, même si les dépenses évaluées s'avéraient supérieures au devis initial (« quelque soit le surplus de la dépense »). Il est précisé que Mme Chaumontel fournira également l'horloge. La délibération est votée par les 9 élus présents. Comme réglementaire il est demandé l'accord du préfet, et l'inscription des 2 500 fr. au budget additionnel de 1922. Le préfet approuvera l'opération par un courrier du 1 août 1922.



HANNIBAL TRAVERSA-T-IL CHÂTEAUNEUF?

D'APRÈS L'ABBÉ FELIX BERNARD (1929-1972)

"L'armée carthaginoise prit-elle, pour aller au plateau de l'Huille, le chemin d'Allevard, de Pontcharra et du haut Gelon par La Rochette ? C'est probable. Mais sur son flanc gauche, un gros détachement dut suivre le bon côté de la vallée du Coisin par Villard-d'Héry et Hauteville et prendre la direction de Chamoux et de Montendry pour faire l'ascension vers les cols dits Cucherons du Pontet. Il y eut à ce moment des hésitations au dire de Polybe¹. Bien plus, un fait récent est à signaler ici, fait d'une grande importance, puisqu'il peut indiquer la direction prise par les troupes d'Annibal.



A Châteauneuf et Hauteville on savait ce fait nouveau de notre époque, mais on n'en a parlé au dehors que tardivement. Le voici :

Vers 1900, le chef cantonnier du canton de Chamoux, Jean Floret de Maltaverne, mort en 1910, avait trouvé avec ses hommes, entre Hauteville et le hameau de Freydière, commune de Châteauneuf, des défenses d'éléphants! Et les anciens du pays sont tous d'accord pour préciser le lieu de cette trouvaille, dont petit à petit on comprit l'intérêt. C'est au lieu dit « le Granier ».

« Le Granier » d'Hauteville est sur le flanc sud d'un coteau riche pour la culture des céréales, de la vigne et du tabac : coteau qui s'allonge parallèlement à la colline de Montmayeur, comme à la vallée de Coise que l'on voit au bas de sa pente au nord. A l'altitude de 400 à 430 mètres, sur la crête de ce coteau de Granier, un vieux chemin romain bien empierré et encore utilisé mène de la chapelle Saint-Bonaventure au hameau de Freydière, soit environ 1500 à 1600 mètres de longueur, d'où la vue plonge des deux côtés.

Pour assurer leur défense en cas d'attaque, les chefs carthagois avaient su choisir la meilleure des



routes possibles. Elle reste très opportune pour les chariots, alors qu'une route moderne dessert les hameaux de Villar-Lamar, les Verniers, les Racts et les Pépins, sur sa droite à midi.

Les cantonniers du chef Floret, vers 1900, l'entretenaient donc, quand ils mirent à jour ces défenses d'éléphants dont on ne nous a pas précisé le nombre, ni la taille. Que firent-ils de tout cet ivoire? Car ils ne pensèrent guère aux éléphants d'Annibal ; il ne fallait d'ailleurs pas faire de bruit là-dessus, pour être libre de le vendre. Et la bonne façon de s'en partager le prix était d'aller ensemble trinquer au café voisin. Et, depuis lors, on en parla au village."

Extrait du livre « le Pays de Gelon petit-fils de Charlemagne » par Félix BERNARD
Pages 29 et 30

Evidemment, c'est une belle histoire. Locale et malicieuse! Mais ce récit peut-il être pris au sérieux? En octobre -218 av. J.C., des dizaines de milliers de soldats, chevaux et 37(?) éléphants abordent les Alpes, 35 vont y mourir... de quoi marquer durablement les imaginations. Depuis cette époque la traversée des Alpes par Hannibal a fait l'objet d'études ou reconstitutions plus ou moins talentueuses. Nombreuses. Parmi elles, il en est une² qui, récente, paraît la plus étayée scientifiquement. Elle établit un probable passage via la Haute Durance et le col de la Traversette. Mais, quelques éléphants ont pu s'égarer en Combe de Savoie...

¹ Polybe historien grec vivant à Rome à partir de 168 av JC, auteur d'une histoire de la république romaine.

² Sce Mahaney, C. C. R. Allen, P. Pentlavalli et A. Kulakova (mars 2016)

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir, Coût
CASIER JUDICIAIRE BULLETIN N°3	Casier judiciaire national, 107, rue du Landreau, 44079 Nantes cedex 1 cjn@justice.gouv.fr	Imprimé de demande à retirer en mairie.
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Au Greffe du Tribunal d'instance du lieu de résidence.	Se renseigner en mairie.
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	À la mairie du domicile ou du lieu de mariage.	Imprimé de demande à retirer en mairie. Gratuit.
EXTRAIT DE MARIAGE	À la mairie du lieu de mariage.	Indiquer nom, prénoms et date de mariage. Gratuit. 1 enveloppe timbrée pour l'envoi, libellée à votre adresse.
EXTRAIT DE DÉCÈS	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt.	Indiquer nom, prénoms et date du décès. Gratuit. 1 enveloppe timbrée pour l'envoi, libellée à votre adresse.
EXTRAIT DE MATRICES CADASTRALES	À la mairie de la commune où est située la propriété ou au cadastre.	—
EXTRAIT DE NAISSANCE	À la mairie du lieu de naissance. Pour les Français nés à l'étranger : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes - <i>Service Central de l'État Civil</i> - 11, rue de Maison Blanche 44941 NANTES Cedex9 www.diplomatie.gouv.fr	Indiquer nom, prénoms et date de naissance. Gratuit. Fournir une pièce d'identité. 1 enveloppe timbrée pour l'envoi, libellée à votre adresse. Demande possible par internet dans certaines mairies.
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	À la mairie du domicile ou sur www.service-public.fr (N.B. : Les inscriptions ne sont pas automatiques).	Carte d'identité. Justificatif de domicile.
LÉGALISATION DE SIGNATURE	À la mairie.	Signature à faire à la mairie. Carte d'identité. Gratuit.
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	Dans une mairie équipée d'une station spécifique. ex : St-Pierre d'Albigny, Montmélian, ...	
SORTIE DE TERRITOIRE	Document supprimé par la circulaire du 20*11/2012)	Le mineur devra posséder un passeport ou une carte d'identité
TITRE DE SÉJOUR	Se renseigner en mairie.	
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ	Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans, garçons et filles	Livret de famille. Carte d'identité du mineur.

Depuis le site internet communal : "chateau-neufsavoie.com", rubrique "En un clic" ou bien en vous rendant sur le site du Service Public "https://www.service-public.fr" vous obtiendrez les informations les plus actuelles sur les actes et démarches de la vie courante et vous aurez la possibilité d'imprimer les documents

officiels relatifs à ceux-ci. Questions-réponses, Aller plus loin, Dernières actualités, renvoi vers les articles de loi concernés...

L'accès est aussi possible au 3939 (information généraliste).

CARNET D'ADRESSES 2017

ASSOCIATIONS

• Association de Chasse - président : Gilbert PÉPIN	04 79 28 84 44
• Association Loisirs et Pêche - président : M. Bruno FILIPPI	06 81 99 39 03
• Association des Parents d'Élèves - courriel : ape-rpi@orange.fr	
• Amicale des Donneurs de Sang - contact : Geneviève GENIN	06 22 89 70 20
• L'Atelier des Couleurs : - présidente : Corinne WAGNER	04 79 69 28 80
• Chorale Castel Neuves Voix : - présidente : Joëlle PERONI	
• Comité d'Animation de Châteauneuf - Président : Jacky MANTEAU	04 79 28 89 62
• VU D'ICI - Présidente : Cathy GAUGLIN	06 22 64 34 71



AUTRES SERVICES

• Bibliothèque Municipale - responsable : Liliane LUC	04 79 44 34 17
D.A.C.S (Déplacements Associatifs du Canton de St-Pierre d'Albigny - Mairie - 73250 Saint Pierre d'Albigny	06 45 93 51 57
Agence Postale Communale	04 79 25 69 17

UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Les tarifs de location sont les suivants :

Utilisation pour les festivités (repas, soirées dansantes...) :

- Particuliers de la commune : Été / Hiver : 80 € / 110 €
- Associations ayant leur siège dans la commune (au delà d'une utilisation gratuite par an) : Été / Hiver : 80 € / 110 €
- Particuliers et associations extérieures à la commune : Été / Hiver : 305 € / 380 €

Utilisation pour les réunions de travail :

- Associations de la commune et structures intercommunales dont fait partie la commune : 3 réunions annuelles gratuites
 - Associations extérieures à la commune comprenant des membres résidant dans la commune : première réunion annuelle gratuite, puis : Été / Hiver : 20 € / 30 €
- Une caution de 500 € est exigée à la remise des clefs ainsi qu'une attestation d'assurance.
Le règlement de la location se réalise par un chèque à l'ordre du Trésor Public.
Période d'hiver : 1er octobre - 31 mars.
Période d'été : 1er avril - 30 septembre.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST-PIERRE D'ALBIGNY

SECTION DE CHAMOUX-COISIN

(LOCAL DE CHÂTEAUNEUF)

Le centre de secours de Saint Pierre intervient sur les 10 communes de Saint-Pierre d'Albigny, Fréterive, Saint-Jean de la Porte, Châteauneuf, Coise, Hauteville, Betton Bettonnet, Chamousset, Chamoux et Montendry.

Le centre en 2016, c'est :

Effectif total : 74 sapeurs-pompiers volontaires dont 17 sur la section Chamoux/Coisin.

Personnels féminins : 9

Le plus jeune : 18 ans et le plus âgé : 63 ans

Recrutement 5 personnes recrutées durant l'année 2016.

Activité de la commune de Châteauneuf (période du 01 janvier au 25 novembre 2016)

Nombres d'interventions 43 dont :

6 accidents de la circulation,

1 incendie,

2 opérations diverses,

1 risque naturel,

33 secours à victime.

La commune de Châteauneuf possède un défibrillateur, il est situé sur la façade avant de la salle communale.

Devenir sapeur-pompier volontaire : c'est possible dès 17 ans.



Pour plus d'informations, contactez le centre de secours de Saint Pierre d'Albigny, au 04 79 28 63 24, les lundis et vendredis de 14h à 18h. Ou bien consultez le site du SDIS 73 : www.sdis73.fr

Le centre de secours de Saint-Pierre d'Albigny organise des sessions de formation PSC1 (formation de base aux premiers secours en France).



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



ÉTAT-CIVIL :

Naissances :



- Alessio BEDU
- Lucas FREPPAZ
- Athénaïs DOMPNIER MERCIER
- Pauline HAUÛY
- Jules FAGOT JIMENEZ
- Enzo PEREIRA DA COSTA VIOUDY
- Mylan TERPEND-ORDACIERE
- Alex MARTIN
- Esteban BRINGUY
- Hugo MARTIN



Mariages

- Estelle DI MARTINO et Cédric BARBIER
- Irma VELEZ ROSALES et Pierrick CARREL

Décès :



- Marcel DEREGARD
- Matthieu MARQUANT
- Ginette GIROD
- Paul DUBOIS-PAGANON
- Fernando DE ALMEIDA SANCHES
- Robert DANTONY
- Hélène FAISAN

